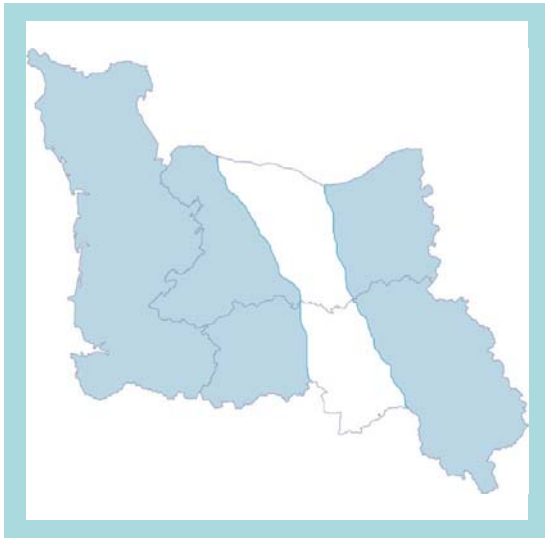


Une exploitation avec 350 000 litres de lait sur 82 hectares de SAU en forme sociétaire

*Un système laitier spécialisé semi-intensif - De 4 000 à 5 000 litres de lait par ha de SFP
Quota supérieur à 300 000 litres de lait*



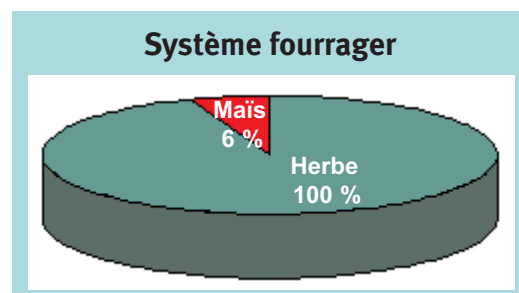
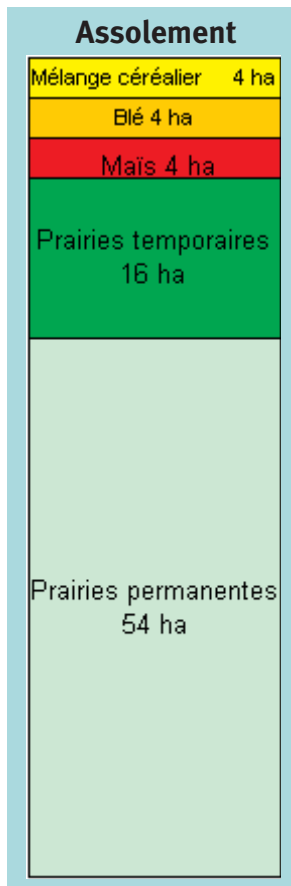
Les exploitations qui évoluent dans ce système recherchent la performance du troupeau laitier avec une moyenne de production autour des 6 000 litres de lait par vache. Cet objectif est permis grâce à la présence de maïs ensilage et d'une quantité de concentrés achetée plus importante.

Ce système se rencontre dans toutes les zones de Basse-Normandie hors plaine de Caen.

Compte tenu des dimensions de l'exploitation et de sa spécialisation laitière, la main d'œuvre correspond à une structure sociétaire à 2 UMO.

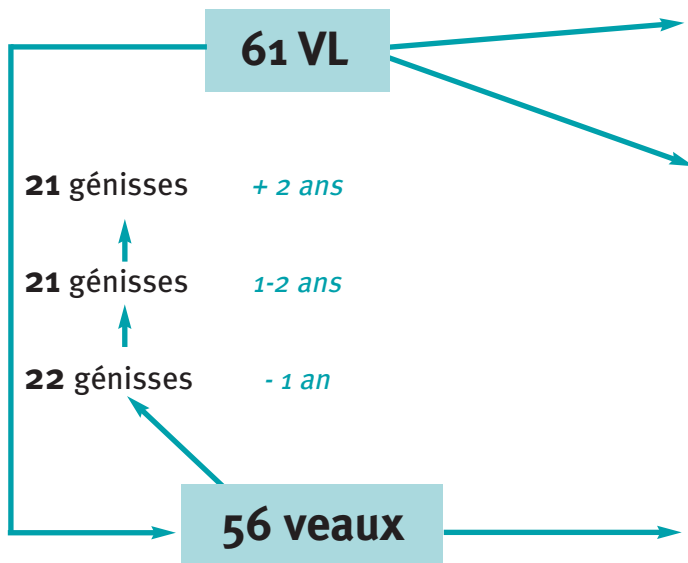
1 GAEC à 2 associés - 2 UMO

61 vaches laitières - Troupeau mixte



Le Troupeau - 97 UGB

Le cheptel en vitesse de croisière



Les ventes annuelles

350 055 litres de lait à 432,61 €/1 000 l

13 200 litres de lait cédés aux veaux

18 vaches réformées vendues à 335 kgc à 2,96 €/kgc

1 perte de vache

2 génisses vendues à 315 kgc à 2,93 €/kgc

1 perte

28 veaux mâles vendus à 140 €

6 veaux femelles vendus à 140 €

Les vêlages ont lieu en automne-hiver, ce qui implique de distribuer des fourrages conservés de bonne qualité, ici sous forme d'ensilage d'herbe et de maïs. Les taux du lait (TB 42,3et TP 32,8) ont été adaptés à cette saison de vêlage et à ce régime alimentaire.

La production laitière de 6000 litres/VL est obtenue avec une ration « performante » en début de lactation qui associe ensilage de maïs, ensilage d'herbe et foin, assortis de mélange céréaliier en complément énergétique et de VL 3 litres pour l'équilibre en PDI). La deuxième moitié de lactation se déroule à l'herbe pâturée.

Le lait doux distribué aux veaux représente 800 litres/veau, techniquement non optimisé, mais reflète des pratiques dans ce système.

ATELIER LAIT

5 955 l lait brut par VL

6 390 l lait à 7 % par VL

TB 42,3 g/l TP 32,8 g/l

Prix du lait 432,61 €/1 000 litres

469 kg de concentrés/VL

soit 45,6 €/1 000 l et 73 g/l à 7 %

Vêlage en automne-hiver

Age au vêlage : 36 mois

Taux de renouvellement : 30 %

Reproduction IA : 100 %



Le quota laitier est produit et vendu en intégralité.

La prime bio sur le lait est de 110 €/1 000 litres en moyenne sur l'année. Les principaux collecteurs de lait bio sur la région distribuent cette prime, et le choix d'une laiterie qui rémunère moins le lait bio réduira d'autant le résultat économique décrit.

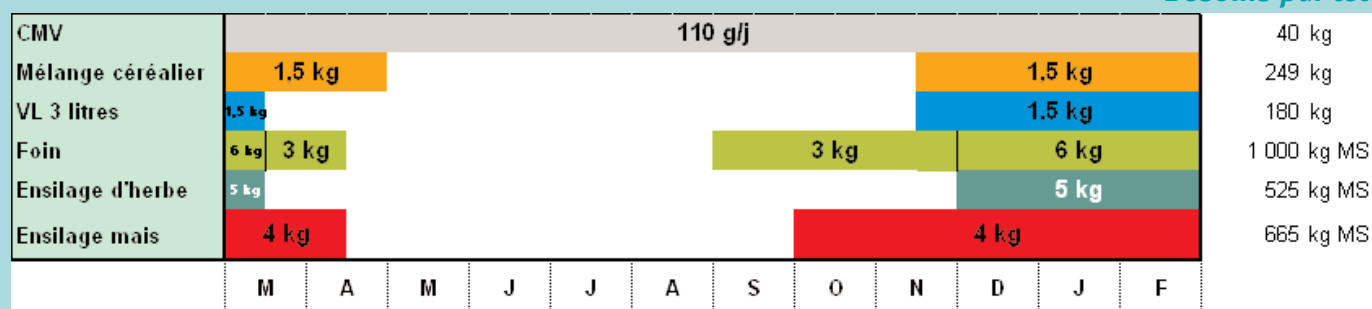
La qualité du lait livré correspond à la meilleure note (A+), y compris sur la qualité leucocytaire, ce qui est le cas de plusieurs élevages bio de la région. La prévention est importante (logement, hygiène de la traite, machine contrôlée...), et il faut prévoir un taux de renouvellement du troupeau suffisant pour remplacer les animaux incurables (ici autour de 30 %).

L'alimentation

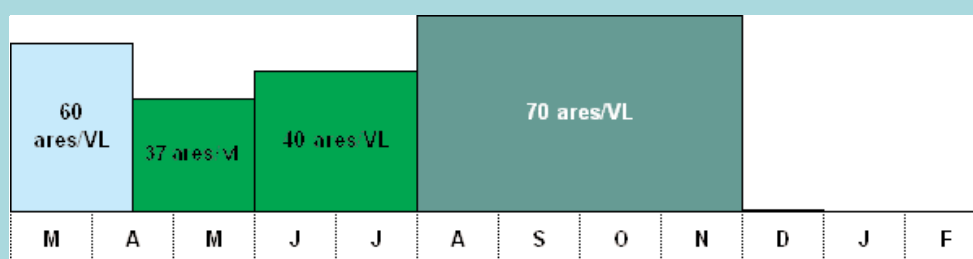
Les vaches laitières

Les concentrés et fourrages

Besoins par tête



Le pâturage



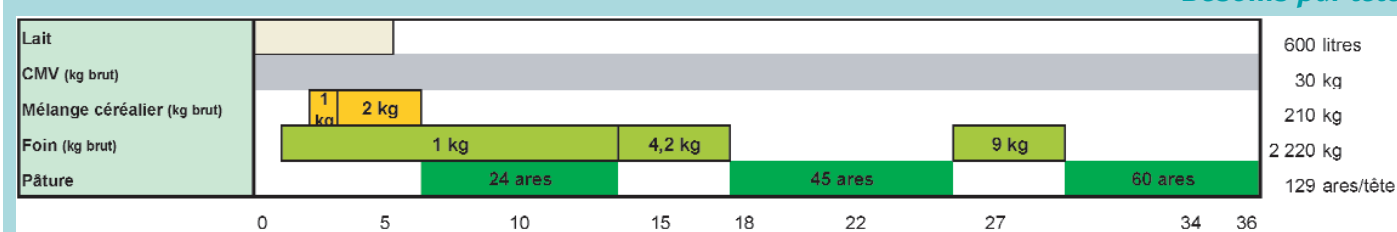
Durée de fermeture du silo	Quantité de MS consommée/VL (hors pâturage)	Quantité brute de concentrés/VL
165 jours	2 190 kg MS	469 kg

La productivité des surfaces fourragères est relevée par la présence de 4 ha en maïs et de 16 ha de prairies temporaires avec légumineuses. Ce niveau de productivité des prairies permet d'offrir au pâturage de printemps 37 ares/VL, surface plutôt large et à réduire selon les conditions de pousse. Le chargement permis sur la surface fourragère est de 1,32 UGB/ha.

Le niveau d'étable autour de 6000 litres/VL est très lié à l'équilibre de la ration hivernale. La principale difficulté tient à la correction du déficit en azote de la ration, ici par l'achat d'un concentré type VL 3 litres.

Les génisses

Besoins par tête



Coûts par animal (en €)

	Effectif	Lait	Concentrés	S.F.P.*	Coût alimentaire	Frais d'élevage et vétérinaires**	Total
Vache laitière	61	-	241	60	301	307	608
Génisse élevée	21	145	90	101	335	80	415

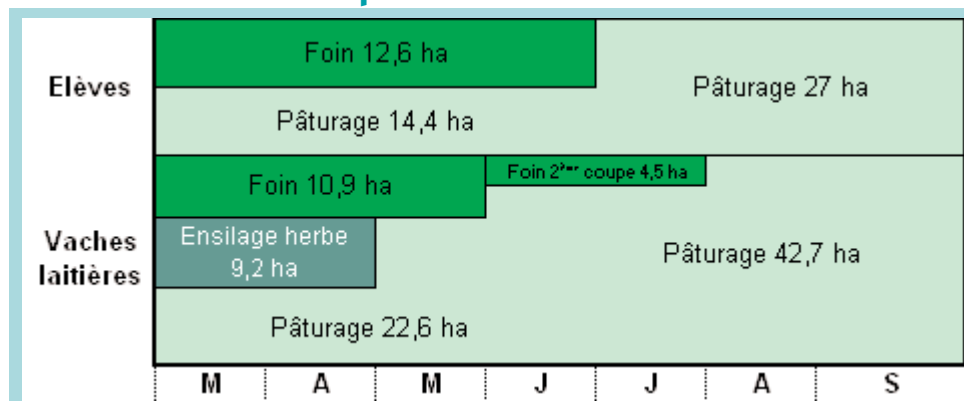
* y compris
coûts d'épandages

** y compris
paille et taxes

Le Système fourrager - 1,32 UGB/ha SFP

4 750 l/ha SFP

L'ensemble du troupeau



Stocks/UGB

Foin 1,11 tMS
 Ens. Herbe 0,33 tMS
 Maïs 0,45 tMS
1,89 tMS/UGB

Bilan fourrager

Pâture

Saison	Surface pâturée
Printemps	37,0 ha
Eté - Automne	69,7 ha

Récoltes

Ha récoltés	Rendement	Stocks
Ens. Herbe 9,2 ha	3,5 tMS/ha	32 tMSU
Foin 1ère c 23,5 ha	4,0 tMS/ha	94 tMSU
Foin 2ème c 4,5 ha	3,0 tMS/ha	14 tMSU
Maïs ensilage 4,0 ha	11,0 tMS/ha	44 tMSU
TOTAL STOCKS		184 tMSU

Fertilisation

	Surfaces ha	Compost t/ha	Lisier m ³ /ha
Prairies temporaires	16	-	30 m ³ sur 12 ha
Prairies permanentes	54	15 sur 19,5 ha	-
Maïs	4	15	-
Blé	4	-	-
Mélange céréalière	4	-	-

Déjections stockées

Compost
353 t
 Lisier
417 m³

La paille est en partie produite par le mélange céréalière et le blé et l'autre partie achetée, le plus souvent en conventionnel.

Coûts des surfaces (€/ha)

	Surfaces ha	Engrais	Semences	Traitements	Récolte	Autres travaux*	Total
Prairies temporaires	16	-	46	-	52	31	132
Prairies permanentes	54	-	-	-	-	31	31
Maïs	4	-	260	-	195	46	501
Blé	4	-	110	-	134	24	268
Mélange céréalière	4	-	150	-	134	24	308

* y compris coût d'épandage

Nécessité d'installer une rotation cohérente pour réussir le maïs, et pour renouveler les prairies temporaires. La plante la plus exigeante en termes de propreté du sol et d'alimentation en minéraux est le maïs, qui sera placé juste après le retournement de prairie temporaire. Viendra ensuite le blé et ensuite le mélange céréalière.

La réussite du maïs dépendra aussi de la qualité du désherbage mécanique (hersage puis binage). Il faudra intervenir plusieurs fois, sur les plantules jeunes adventices.

Les équipements observés

Bâtiments - Installations

Type		Places
Vaches laitières	Stabulation 100 % paillée avec aire d'exercice couverte + cornadis	68
Equipements	Salle de traite	2 x 6 + décrochage
Elèves	Anciens bâtiments existants et fonctionnels	63

Stockages déjections

Pour 4 mois de stockage	
Fumière optionnelle couverte	140 m ²
Fosse	230 m ³

Stockage fourrages et paille

Hangar	206 t	388 m ²
Silos	76 tMS	173 m ²

Matériel

Traction :

- Tracteur 90 CV 4 RM
- Tracteur 50 CV 2 RM

Travail du sol :

- Vibroculteur rotoherse vibrosem
- Gyrobroyeur axe vertical 1,8 m
- Cultipaker 3 m
- Herse étrille

Récolte herbe :

- Round baller chambre fixe 120 x 120

Transport - Manutention :

- Chargeur frontal
- Benne 12 t 2 essieux
- Désileuse 3 - 4m³ semi portée
- Bétaillère 5 à 6 bêtes
- Plateau 8 m

CUMA ou entreprise :

- Tracteur 115 CV 4 RM
- Canadien
- Semoir maïs
- Epandeur
- Tonne lisier 10 000 litres

Co-propriété :

- Semoir céréales 3 m
- Charrue 4 socs
- Faneuse andaineuse 5 m
- Faucheuse conditionneuse
- Herse rotative 3 m rouleau packer
- Bineuse

Le travail

Dans ce système, l'ensemble des surfaces est destiné à l'alimentation du troupeau. Les cultures céréalières se limitent aux besoins du troupeau. La présence de maïs ensilage en période hivernale permet de conforter un objectif de performances de 6 000 litres par vache.

Ce système en agriculture biologique à 350 000 litres de référence laitière est dimensionné pour 2 UMO, plutôt sous forme sociétaire de type GAEC.

L'association cultures et élevage nécessite des compétences dans de nombreux domaines, et génère une activité soutenue tout au long de l'année. Les pointes de travail sont nombreuses : vêlages et affouragement du troupeau l'hiver (tous les animaux sont rentrés), mise en place et suivi des cultures, récoltes des foins et céréales en été, préparation des sols, implantation des cultures et récolte du maïs en automne.

Des périodes de vacances sont possibles en été après les récoltes de cultures et avant celle du maïs. La prise de congés est fortement facilitée par une structure GAEC.

Les résultats économiques

PRODUITS : 217 094 €

Lait	154 475 €
Lait vendu : 350 055 l	151 439
Lait cédés : 13 200 l	3 036
Viande	24 455 €
28 veaux mâles	3 920
6 veaux femelles	840
18 vaches de réforme à 335 kgc	17 849
2 génisses de viande à 315 kgc	1 846
Cultures	10 234 €
Blé vendu : 134 quintaux	4 690
Blé cédé : 18 quintaux	504
Mélange cédé : 180 quintaux	5 040
Aides	27 850 €
Aides découplées - réserve	27 850
Divers	80 €
Aide culture maïs	80

CHARGES : 103 871 €

Charges opérationnelles	48 152 €
Cultures	2 307
dont semences	1 040
dont autres	195
dont travaux par tiers	1 072
SFP	5 814
dont semences	1 768
dont autres	1 849
dont travaux par tiers	2 197
Animales	40 031
dont alimentation	19 608
dont vétérinaire	3 294
dont frais d'élevage	10 620
dont paille	6 376
dont taxes animales	133
Charges de structure (hors amortissements et frais financiers)	55 719 €
Charges sociales exploitant	21 825
Matériel	7 851
Fermage et foncier	13 856
Frais divers	9 965
Entretien des bâtiments	2 222
Excédent Brut d'Exploitation	113 223 €

TRESORERIE

Annuités	46 140 €
Disponible pour autofinancement* et prélèvements privés	67 083 €

RESULTAT COURANT

Amortissements	24 802 €
Frais financiers	9 609 €
Résultat courant	78 812 €

* La capacité d'autofinancement retenue est égale à 5 % du produit brut

aLa Prime Herbagère Agro Environnementale est souscrite et représente 4 550 € / an dans les résultats économiques.

L'efficacité économique repose sur une bonne valorisation du lait mais aussi sur de très faibles consommations d'intrants (VL 3 litres bio acheté, semences bio).

Les résultats économiques

Coût alimentaire Atelier lait	
Coût alimentaire / 1 000 l	62 €
• dont concentrés (y compris lactés)	46 €
• dont fourrages	16 €

Aides	
DPU/ha	340 €
• dont ADL/ha	156 €
Aides couplées	80 €
Aides totales	27 930 €
Aides/UMO	13 965 €

Coût de mécanisation	
% produit	9,9 %
Coût de mécanisation / 1 000 L	59 €

Bâtiment	
% produit	7,6 %
Coût des bâtiments/ 1 000 L	46 €

Indicateurs économiques	/ UMO	% du PB	/ 1 000 litres
Produit Brut	109 252 €		602 €
Revenu courant	39 981 €	36,6 %	220 €
Disponible pour famille	28 653 €	26,2 %	158 €
Excédent brut d'exploitation	57 186 €	52,3 %	315 €
Charges opérationnelles	24 076 €	22,0 %	133 €
Charges de structures HAFF	27 990 €	25,6 %	154 €
EBE hors MO	57 186 €	52,3 %	315 €
Valeur ajoutée	68 228 €	62,5 %	376 €

S'installer dans le système

Le bilan

ACTIF		PASSIF	
Bâtiments	143 920 €	Apports personnels (0 %)	0 €
Matériel	72 871 €		
Cheptel	114 570 €	Emprunts MT, LT (100 %)	341 146 €
Stocks	9 786 €		

341 146 €

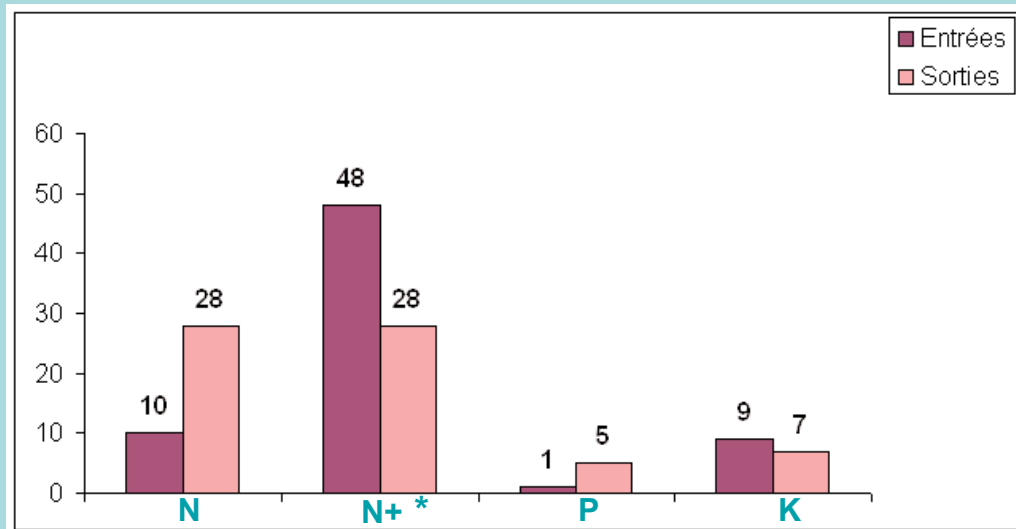
Les emprunts

Objet	Montant	Durée	Annuité
Cheptel	114 570 €	9 ans	15 761 €
Bâtiments	143 920 €	12 ans	15 784 €
Matériel	72 871 €	7 ans	12 366 €
Stocks	9 786 €	-	2 229 €

Produit / Capital	64 %
EBE / Capital	34 %
Annuités / Capital	14 %

L'environnement

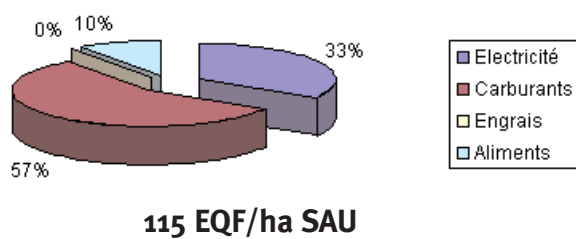
Bilan apparent des minéraux (/ha de SAU)



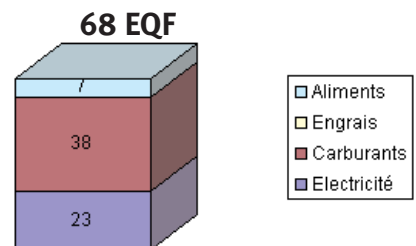
* N+ : entrée d'azote y compris fixation symbiotique

Consommation d'énergie

Principaux postes de consommation d'énergie à l'échelle de l'exploitation



Principaux postes de consommation d'énergie par 1 000 litres de lait produit



Indicateurs de durabilité

